

Mesures de protection des personnes (orthophoniste, patient, accompagnant)

Rappel

La reprise de l'activité professionnelle en présence du patient et/ou de son entourage est conditionnée à la mise en place des gestes barrières.

Le statut viral des uns et des autres est souvent inconnu : aussi, il s'agit d'adapter les procédures au contexte.

Rappel des gestes barrières de base et conseils d'hygiène de base

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le

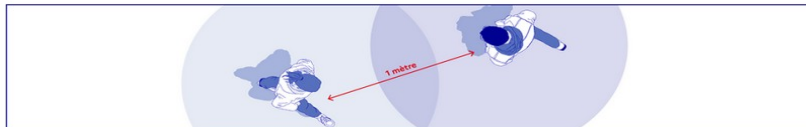


Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans un **mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres

HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE



Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique pour adopter les mêmes gestes (étapes 2, 3, 4 et 5). Veillez à vous frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.

Les gestes de chacun font la santé de tous



L'hygiène des mains :

- Se laver régulièrement les mains avant et après chaque patient : soit à l'eau savonneuse avec un séchage par essuie-mains jetable à usage unique soit par l'utilisation de solution hydro-alcoolique (SHA), selon les préconisations d'usage.
- Éviter le port des bagues, de bracelets et des montres
- Éviter le vernis sur les ongles et les ongles longs

Les gants :

Le port des gants est recommandé si vous présentez une plaie sur les mains ou pour des soins touchant les muqueuses ou approchant la sphère orale.

Les masques :

- Lorsque votre interlocuteur porte un masque, il est conseillé de rester devant lui (et non sur son côté ou derrière) car les gouttelettes, vecteurs du virus, peuvent être expulsées par les espaces d'aérations du masque.
- Inversement, lorsque votre interlocuteur ne porte pas de masque, il est conseillé de se placer sur son côté ou derrière (et non en face).

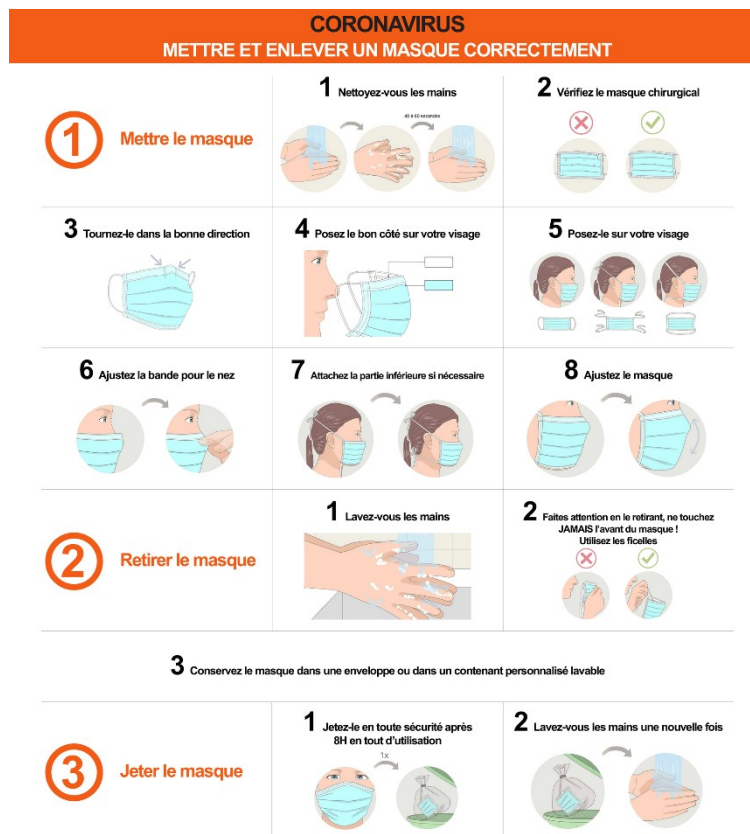
Quand le patient est CoViD+

Certains patients, essentiellement en sortie d'hospitalisation, vont nécessiter une intervention orthophonique rapide.

S'ils sont encore contagieux, il est vivement conseillé d'intervenir à leur domicile pour diminuer le risque de propagation dans l'espace public.

Comment se protéger ?

- port d'un masque chirurgical jetable pour l'orthophoniste et le patient (cf. consignes d'utilisation) <https://fr.wikihow.com/mettre-un-masque-chirurgical>



Voir les affiches aussi les affiches « [Qui doit porter un masque ?](#) » et « [Quel masque utiliser ?](#) » sur www.aviq.be/coronavirus > professionnels

Source et visuels : <https://fr.wikihow.com/mettre-un-masque-chirurgical>.
Recommandations adaptées sur base des recommandations du Risk Management Group.

Cette communication n'est valide que dans le contexte de la phase épidémique du coronavirus.
Les recommandations pourront être adaptées sur base de l'évolution de l'épidémie et des stocks.
Plus d'infos : www.aviq.be/coronavirus ou contactez votre inspecteur ou auditeur.

Recommandations du 27 mars 2020.

- en cas de soins rapprochés notamment sur la sphère ORL, port d'un masque FFP2 + visière ou lunettes jetables + charlotte jetable + surblouse jetable + gants jetables.

La visière peut être mise en complément, elle se rince entre chaque patient.

- solution hydro-alcoolique ou savon pour désinfecter les mains avant d'entrer en contact avec le patient, avant et après avoir enlevé la tenue jetable.

Quand le patient est fragile (âgé, multipathologique...), suspect (toux...) ou à comportement à risque (bavage, contact physique difficile à éviter...)

Dans ces situations, les mesures barrières de base ne sont pas toujours suffisantes ou applicables.

Il s'agit de faire preuve de bon sens de façon spécifique pour renforcer les mesures afin de mieux protéger le patient et/ou son orthophoniste. Quelques exemples :

- Port « obligatoire » du masque pour les deux
- Distance physique plus importante
- Limitation des touchers, suivis d'un lavage systématique des mains
- Port d'une surblouse...

Pour les autres patients

Il n'est pas utile que le patient porte un masque si vous-même vous portez un masque chirurgical et une visière (la rincer entre chaque patient).

Il est cependant de son droit ou de celui de ses responsables légaux de vouloir porter un masque même pendant la séance.

Pour ces patients, tous les gestes barrières doivent être respectés.

Quelques règles de fonctionnement pour le cabinet de l'orthophoniste

- Éviter que les patients se croisent en :
 - leur demandant d'arriver et de partir à l'heure ou à défaut d'attendre dehors, dans leur véhicule...
 - limitant à un accompagnateur par patient si nécessaire
 - espaçant les rendez-vous
- Éviter les contacts physiques (poignée de mains, accolade...)
- Commencer et finir la séance par un frictionnage ou lavage des mains (patient et orthophoniste) + éducation au lavage des mains si nécessaire
- Prévoir 15 minutes entre chaque rendez-vous pour désinfecter les objets touchés (bureau, chaise, poignée de porte, matériel...)
- Aérer les locaux le plus souvent possible
- Demander au patient de venir avec son crayon et autre matériel courant utile ou alors l'orthophoniste fournira du matériel non réutilisable ou qu'il/elle désinfectera en fin de séance.
- Privilégier les paiements par virement bancaire ou sans contact
- S'interroger sur l'opportunité de faire certaines séances par télésoin.

Quelques règles de fonctionnement pour des visites à domicile

Pour chaque patient, une évaluation préalable du rapport bénéfice / risque de la visite à domicile doit être réalisée.

Elle repose sur des questionnements comme, par exemple :

- Les actes sont-ils indispensables à domicile pour ce patient ?
- Le patient et son entourage peuvent-ils effectuer la rééducation à distance par télésoin ?
- Quels sont les risques en cas d'arrêt des visites au domicile ?
- Suis-je doté du matériel de protection nécessaire aux soins à domicile ?
- Le patient est-il informé du risque potentiel lié à ma visite à domicile ?

Précautions à prendre :

- Se faire ouvrir la porte pour entrer et sortir du domicile, si possible.
- Éviter de toucher les objets et le mobilier du logement.
- Avant de s'installer pour prendre en soin le patient, se frictionner méticuleusement les mains à la solution hydro-alcoolique (SHA), sinon lavage soigneux des mains au savon (CSS, 2009).
- S'équiper de protections nécessaires à l'état du patient (cf. préconisations ci-dessus).

En fin de séance :

- Se déséquiper avant de sortir du domicile.
- Se frictionner les mains (propres) à la SHA ou au savon.
- Se faire ouvrir la porte pour sortir du domicile, si cela est possible.
- Se frictionner les mains à la SHA une fois sorti-e du bâtiment.

Gestion des déchets du matériel de protection : le matériel « contact » (masques, surblouses...) doit être mis dans un sac à part lui-même glissé dans un sac poubelle fermé pour éviter les contacts manuels des employés des poubelles.

Prévention :

Être particulièrement vigilant sur les conditions générales de vie au domicile notamment si le patient est isolé et/ou particulièrement fragile (ravitaillement, conditions d'hygiène, isolement, accès aux services de santé et à l'entourage par le téléphone...).